

DÉMARCHE MÉTIERS-COMPÉTENCES 2019

LETTRE D'ENGAGEMENT

Afin de confirmer la participation de votre établissement à la démarche régionale Métiers-compétences, **merci de bien vouloir compléter et retourner à l'ANFH Centre-Val de Loire cette lettre d'engagement, avant le 31 mars 2019.**

En retournant ce document, votre établissement s'engage à **fournir, via la plateforme Métiers-compétences ANFH, les données métiers** nécessaires à la réalisation de la cartographie des métiers de votre établissement, ainsi qu'à l'alimentation de la cartographie territoriale, régionale et sectorielle.

Pour mener à bien cette démarche, votre établissement bénéficiera de **l'accompagnement en ligne de BVA et Grand Angle.**

Dès la validation des données métiers, **vous accéderez en temps réel à la cartographie des métiers de votre établissement** depuis cette même plateforme Métiers-compétences, puis aux comparaisons territoriales, régionales et sectorielles dès la fin de la collecte des données.

NOM ET VILLE DE L'ETABLISSEMENT :	
Code Etablissement ANFH :	CEN

DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT :	
Prénom :	Nom :
Tél. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___	Email : _____ @ _____

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES :	
Prénom :	Nom :
Tél. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___	Email : _____ @ _____

1^{er} REFERENT INTERNE CHARGE D'ALIMENTER LA PLATEFORME : (si différent du Directeur des Ressources Humaines)	
Prénom :	Nom :
Fonction :	
Tél. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___	Email : _____ @ _____

2^{ème} REFERENT INTERNE CHARGE D'ALIMENTER LA PLATEFORME : (si différent du Directeur des Ressources Humaines)	
Prénom :	Nom :
Fonction :	
Tél. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___	Email : _____ @ _____

LOGICIEL « PAIE » utilisé par l'établissement :	
--	--

DÉMARCHE MÉTIERS-COMPÉTENCES 2019

LETTRE D'ENGAGEMENT

L'établissement s'engage à :

- ▶ Participer au projet régional Métiers-compétences via la réalisation d'une cartographie, non médicale et médicale, régionale des métiers ;
- ▶ Fournir, via la plateforme Métiers-compétences ANFH mise en place et sécurisée par BVA, les données Métiers nécessaires à l'alimentation de la cartographie régionale et à la mise à disposition pour chaque établissement de sa propre cartographie ;
- ▶ Respecter les délais prévus pour la qualification des données.

En contrepartie de ces engagements, l'établissement bénéficie :

- ▶ D'une aide du prestataire en ligne ;
- ▶ De la restitution de sa propre cartographie des métiers et des compétences de manière instantanée puis de son positionnement par rapport aux données territoriales, régionales, et sectorielles à l'issue de la collecte des données ;
- ▶ A l'issue du projet régional, de la possibilité de mettre à jour sa cartographie des métiers et des compétences en totale autonomie directement depuis la plateforme ;
- ▶ D'une prise en charge financière du projet « Métiers-compétences » par l'ANFH.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2019

Prénom, Nom - Fonction :

Signature :

Merci de bien vouloir retourner ce document complété et signé à :
ANFH Centre-Val de Loire - 7 rue Copernic – 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
ou v.fromond@anhf.fr avant 31 mars 2019